

Soluwash S Nettoyant spécial

Fiche d'information technique

250ml / N° d'art.520410 / EAN 4007954710012

1l / N° d'art.520412 / EAN 4007954710029



Nettoyant spécial puissant pour l'élimination en douceur des autocollants, des résidus de ruban adhésif, des taches de peinture fraîche ainsi que des salissures huileuses et grasses. Convient pour le verre, les matières plastiques, le bois, la céramique, la pierre et le PVC. Agit rapidement, ménage les matériaux et garantit des surfaces propres et sans résidus.

- Formule gel
- contient un solvant sans aromates

Champ d'application

soluwash S élimine en douceur les résidus de colle, les étiquettes, les taches de peinture fraîche ainsi que la graisse, l'huile et la suie - idéal pour le verre et de nombreux plastiques.

Traitement

Secouer vigoureusement le bidon avant utilisation. Résidus d'autocollants et de rubans adhésifs : appliquer soluwash S avec un chiffon et, après un court temps d'action, éliminer les résidus de colle dissous. Rincer soigneusement à l'eau et, si nécessaire, avec un produit vaisselle. Taches de peinture récentes, salissures huileuses et grasses : dissoudre la tache en frottant avec un chiffon imbibé de soluwash S et rincer à l'eau. Vêtements de travail : frotter la tache avec soluwash S et laisser agir 15 à 30 minutes environ. Laver ensuite à la main (pas dans la machine à laver).

Stockage

Conserver les récipients bien fermés au frais, mais à l'abri du gel. Conserver hors de portée des enfants.

Remarques

Ne convient pas à certaines matières plastiques (comme le plexiglas/verre acrylique). Sur les surfaces sensibles ou peintes, n'utiliser soluwash S que dilué à 1 : 1 avec du liquide vaisselle. Avant l'application, vérifier la compatibilité des surfaces à un endroit peu visible. Ne pas utiliser sur des supports absorbants (comme la chape en ciment) en raison d'éventuelles odeurs persistantes et du PVC. Ne pas appliquer le produit sur de grandes surfaces - la surface maximale ne doit pas dépasser 0,5 m². Ne recycler que les bidons vides. Les résidus de produit séchés peuvent être éliminés avec les ordures ménagères ou comme déchets de chantier. Éliminer les résidus liquides conformément au code de déchet EWC 08 01 12.

Remarque:

Toutes les informations et données mentionnées dans cette fiche technique sont basées sur notre expérience pratique et sur des tests en laboratoire et correspondent à l'état actuel de la technique. Elles servent toutefois uniquement de directive générale et ne constituent pas une garantie pour des propriétés ou des performances spécifiques. Les conditions de stockage, de transport et d'utilisation des produits échappant à notre contrôle, aucune responsabilité juridique ne peut être déduite des informations présentées ici. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier l'adéquation du produit à l'usage prévu dans les conditions spécifiques du site ou du projet.